Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260408-DE26_38-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 08/04/2026

Date de la convocation : 2 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 8 avril 2026 à 20h30, le Conseil municipal de la Ville de Betton, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de F. BROCHAIN, Maire.

PRÉSENTS (33) : F. BROCHAIN, Maire, V. FRABOT, F. MIGNON, S. CHERIF, T. FELIX, S. HILLION, A. AMAR, K. LEPINOIT-LEFRÊNE, G. JOSSELIN, S. ROUILLARD, Adjoints,
F. CABEDOCE, C. CACHEUX, M. DELASSUE, E. DELPY, A. DEWAS, P. DOUDARD, C. DUBOST, A. GORCE, H. KERIVEL, S. LABOUX MORIN, O. LE MOIGN, J.-Y. LOURY, C. MORIN SAUVÉE, P. NAVELLOU, E. PIRET, N. RAOULT, N. ROUSSELOT, T. TOTO-ZARASOA, A. BIDAULT, P. CORNICHET, N. JAOUEN, S. LAPIE, M. PARAIRE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (0) :

PROCURATIONS DE VOTE (0) :

F. CABEDOCE a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-38	CREATION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS (DSP), DE SERVICES ET DE CONCESSIONS – APPROBATION DE LA PROPOSITION DE CRÉATION À TITRE PERMANENT ET FIXATION DES CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES	**Maire**

Vu l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;

La commission de délégation de services publics (DSP), de services et de concessions est la commission chargée d'analyser les dossiers de candidature et de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre pour assumer la gestion d'un service public en délégation, après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue par le Code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Il est proposé au Conseil municipal de créer la commission de délégation de services publics (DSP), de services et de concessions pour la durée du mandat du Conseil municipal et de fixer les conditions de dépôt des listes de candidats. Les listes de candidats devront être remises au secrétariat général au plus tard à l'ouverture de la séance du Conseil municipal dont l'ordre du jour prévoit expressément l'élection des membres de la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **DE CREER** la commission de délégation de services publics (DSP), de services et de concessions
- **DE FIXER** les conditions de dépôt des listes conformément au contenu de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260408-DE26_38-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 08/04/2026

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

A BETTON, LE 8 AVRIL 2026

Le Secrétaire de séance,

Frédérique CABEDOCE

Le Maire,

François BROCHAIN

Document transmis à la Préfecture le : 10/04/2026

Publié sur le site de la Ville le : 10/04/2026

Par le service du Secrétariat Général de la Ville de BETTON